

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 8

Votants : 10

L'an deux mil dix-neuf

Le 26 avril à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 avril 2019

PRESENTS : MM. BARRAL – BOIREAU – BOISSIER
DESCOMBES – BOIVENT – DESCLIDES – FAURE – SAVIN
– SUTRE

EXCUSES : MMES GAILHOUSTET – LEVIN – MALLAH –
MOUNIER

MM CABROLIÉ – ESTIENNE –

POUVOIRS :

MME MALLAH a donné pouvoir à M BOISSIER DESCOMBES

M CABROLIÉ a donné pouvoir à M BOIVENT

M SUTRE a été nommé secrétaire.

2019-04-06 D :

Objet : Vote des subventions aux associations

Monsieur le Maire souhaite soumettre au Conseil Municipal les diverses demandes de subvention émanant d'associations, regroupements ou amicales qui ont été reçues en mairie.

Messieurs BOISSIER DESCOMBES et BOIVENT, rapporteurs du groupe de travail, présentent l'analyse effectuée pour l'ensemble des demandes et proposent d'attribuer les subventions ainsi :

• Entente Pongiste Tourriers-Jauldes	350,00 €
• Gym Douce	200,00 €
• Jauldes, Animations, Loisirs	400,00 €
• AIPE	1 652,00 €
• Anciens Combattants	250,00 €
• Comité de Jumelages	300,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité la répartition des subventions telle que présentée ci-dessus et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer les documents s'y afférents.

Fait à Jauldes, le 29 avril 2019

Le Maire

Eric SAVIN

